

## VERS LE PLEIN EMPLOI ?

---

*Pour la première fois depuis l'année 2002, le taux de chômage en France serait retombé en deçà de 9 %. En effet, le nombre de chômeurs, entre juillet 2005 et juillet 2006, aurait été réduit de 10 %. Saluons cette heureuse nouvelle, essayons d'en comprendre les raisons et d'explorer dans quelle mesure cette inflexion pourrait être porteuse d'un progrès durable.*

*Celle-ci semble résulter à la fois d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi (- 9,5 % des demandeurs de catégories 1 et 6<sup>1</sup>) et d'une progression des offres (+ 4,1 %), tout particulièrement d'offres d'emploi durable (plus de six mois) sans nul doute dopée par les nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre du plan de cohésion sociale.*

*La diminution de la demande d'emploi est manifestement liée à une moindre augmentation de la population active notamment due aux départs à la retraite et, plus spécifiquement encore, au dispositif de retraite anticipée prévu par la loi Fillon (2003) au profit des personnes qui avaient commencé à travailler très jeunes. Celui-ci a en effet permis à 100 000 d'entre elles de partir en 2004, ainsi qu'en 2005. Mais, évidemment, les bénéficiaires de ce régime vont diminuer dès 2006 et leurs effectifs vont progressivement se tarir.*

*En revanche, la même loi Fillon, jouant désormais dans un sens opposé en raison de l'allongement requis de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, risque fort d'entraîner une remontée des taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans, taux qui n'avaient cessé de baisser au cours des années précédentes. Ainsi, la population active, artificiellement réduite provisoirement, risque fort de reprendre sa progression sous l'effet évident des jeunes se présentant sur le marché du travail, mais aussi du fait des aspirations et des besoins des seniors de se maintenir en activité plus longtemps.*

*Une révolution silencieuse est à cet égard intervenue à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment prêté attention. En fait, au tournant du siècle, nombreux étaient les experts qui, anticipant de massifs départs à la retraite à partir de 2006 des générations du baby-boom, et prenant acte des effectifs plus faibles des jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail à partir de cette date, pensaient que, par un simple effet de ciseau, le chômage se résorberait spontanément, que la France risquait même de se trouver confrontée à une pénurie générale de main-d'œuvre d'ici 2010-2015 !*

---

1. Voir détail p. 54 de ce numéro.

Les nouvelles projections élaborées par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) à l'horizon 2050, en dépit d'hypothèses à mon sens discutables, révèlent que la population active passerait de 27,6 millions de personnes en 2005 à 28,3 millions de personnes en 2015 (soit une progression de 700 000 personnes dans la variante médiane de la projection INSEE). Et encore, j'ai tendance à penser que les taux d'activité retenus sont sous-estimés, notamment pour des raisons élémentaires : la nécessité évidente de travailler pour disposer d'un revenu, le déclin probable du pouvoir d'achat des revenus de transferts, le caractère de plus en plus intolérable de certains revenus versés sans contrepartie de travail.

Qu'en est-il maintenant de la dynamique de création d'emplois ? Elle est, reconnaissons-le, très largement stimulée par les différentes politiques d'aide à l'emploi, registre sur lequel la France a fait preuve depuis plus de 30 ans d'une imagination débordante. Tellement débordante que l'on se retrouve face à un maquis de dispositifs (sans parler ici des simples changements d'intitulé) dont les bénéficiaires, hors effets d'aubaine, et les coûts n'ont guère fait l'objet d'évaluation globale sérieuse.

Et, compte tenu de la nature même des emplois ainsi créés, les effets d'entraînement sur l'économie française restent assurément à démontrer, sauf éventuellement à considérer que l'inflation législative et réglementaire se traduit par un surcroît de contentieux et donc d'activité...

La baisse récente du chômage, aussi bienvenue soit-elle (et pour autant qu'elle ne résulte pas d'un simple jeu

d'écriture), ne me paraît hélas pas présager d'un retour au plein emploi (même avec un chômage frictionnel à 4 % ou 5 %). Je crains au contraire que l'effet de ciseau perdure entre une population active en augmentation plus rapide que prévu et des créations d'emplois réelles en nombre insuffisant.

À cela s'ajoute le récurrent problème de l'inadéquation croissante entre l'offre et la demande d'emploi qui renvoie, à mon sens, à deux problèmes fondamentaux. Le premier résulte de l'illusion que l'on cultive que la France serait suffisamment riche pour entretenir l'oisiveté d'un nombre croissant de personnes vivant de l'assistance, au détriment de ceux qui, par leur travail, font l'effort de gagner leur vie et en même temps de financer le système de redistribution sociale. Il me paraît inacceptable, pour des questions de simple justice, que certains s'installent durablement dans une posture d'assistés sans qu'il ne leur soit demandé de comptes.

Le second problème résulte des inégalités excessives qui existent entre, d'une part, les mal nommés emplois faiblement qualifiés qui souvent exigent d'importantes compétences et des efforts insuffisamment récompensés, et de l'autre les emplois soi-disant hautement qualifiés, parfois garantis à vie quelle que soit la performance de ceux qui les occupent. Que l'on impose à tous ceux qui perçoivent un revenu une contrepartie de travail me paraît être la moindre des choses. Que soient revalorisées les conditions de travail et les rémunérations des emplois prétendus faiblement qualifiés, et souvent pénibles, me paraît non moins indispensable.

Hugues de Jouvenel